

Finis les cafouillages, il est temps d'avoir la main ferme.

Le 17 Juin 2026

Depuis une semaine, l'EPM subit les frasques d'un mineur de 16 ans. Ce dernier suite à la saisie d'un téléphone et d'un chargeur va agresser un chef de poste et un surveillant. Après sa mise en garde à vue, le jeune s'est vu décerné un nouveau mandat de dépôt.

Criant à longueur de journée les noms de famille des agents qui ont porté plainte contre lui, ce détenu continue ses provocations, en annonçant clairement qu'il s'en prendra à l'ensemble du personnel qu'il croisera. Après avoir inondé la courserie lors de la nuit du 16 Juin, le détenu va se jeter sur un major le 17 juin au matin lors d'un rapport d'enquête.

Direction le quartier disciplinaire pour l'agresseur.

Monsieur le Directeur, vous avez préféré reporter la CDD du 16 Juin pour ce mineur, mal vous en a pris ! D'un côté vu les sanctions prises et votre complaisance ce jour-là, nos jeunes pensionnaires ont pu regarder tranquillement le match de l'équipe de France.

On peut dire que vous avez mangé la feuille comme on dit dans le jargon footballistique.

L'**UFAP UNSa-Justice** de Laval demande l'exclusion de ce détenu, félicite la réponse rapide de la Justice et espère compter sur la même efficacité de nos instances régionales.

L'**UFAP UNSa-Justice** de Laval n'oublie pas la demande de transfert qui court toujours pour un détenu de 14 ans tout mignon lui aussi.

L'**UFAP UNSa-Justice** de Laval se tient prêt à se mobiliser dans les prochains jours si rien ne bouge.

Le bureau local **UFAP UNSa-Justice** de Laval